

L'AJEFNB LANCE SA MARQUE DE POINT DE SERVICE !

L'accès à la justice dans la langue de votre choix – un droit, un choix, une réalité ! Dans le cadre de ses activités de sensibilisation des droits linguistiques auprès de la société néo-brunswickoise, l'AJEFNB a lancé, le 28 février dernier, un écriteau tout à fait unique. Cet écriteau permet aux cabinets d'avocats intéressés (tant anglophones que francophones) d'afficher leur bilinguisme. L'Association diffusera par la suite l'écriteau, accompagné de dépliants explicatifs, à de nombreux bureaux d'avocats dans la province, afin que les justiciables soient mis au courant de leurs droits linguistiques et de leur droit d'être servis dans la langue de leur choix.

Vous vous souviendrez que ce projet fait partie d'un *Plan de communication national* développé par la Fédération des associations de juristes de common law (FAJEFCL) mais spécifique au Nouveau-Brunswick. L'AJEFNB continuera à diffuser le matériel au fur et à mesure que les bureaux d'avocats en feront la demande et jusqu'à l'épuisement des stocks. Avec cette campagne, l'AJEFNB veut rappeler aux francophones et aux Acadiens qu'ils peuvent et ont le droit d'obtenir leurs services juridiques dans la langue officielle de leur choix. Sincères remerciements à Justice Canada pour leur appui financier !

RENCONTRE AVEC LE SOUS-MINISTRE DE LA JUSTICE

Des membres du Conseil d'administration de l'AJEFNB ont rencontré Yvon LEBLANC, sous-ministre de la Justice, à la mi-janvier. Les discussions ont surtout porté sur le rapport déposé par le commissaire aux langues officielles par rapport à la publication simultanée des décisions des tribunaux dans la province et la question du bilinguisme

institutionnel, plus précisément au sein de l'appareil judiciaire, ainsi que l'absence de statistiques et d'une coordination entre les administrateurs du processus judiciaire. L'exemple soulevé fut celui où une partie à un litige doit rappeler son choix de langue à chaque étape d'une procédure. L'AJEFNB trouve cette situation tout à fait inacceptable et voudrait que des mesures concrètes soient mises en place pour éviter que le fardeau soit placé sur la partie plaignante et également pour éviter des délais indus lorsque le choix est de procéder en français. Le sous-ministre s'est engagé à mettre sur pied un comité mixte qui aura comme mandat de trouver des solutions pratiques pour la mise en œuvre des dispositions de la *Loi sur les langues officielles* du Nouveau-Brunswick qui ont trait à l'administration de la justice. C'est un dossier à suivre.

GÉRARD SNOW EST NOMMÉ À L'ORDRE DU CANADA !

C'est le 20 février dernier que la gouverneure générale du Canada, son excellence la très honorable Michaëlle JEAN, annonçait les nouvelles nominations au sein de l'Ordre du Canada. Les nominations sont faites sur recommandation du Conseil de l'Ordre du Canada, présidé par le juge en chef du Canada, la très honorable Beverley MCLACHLIN. L'Ordre du Canada a été établi en 1967 dans le but de reconnaître les réalisations et les services exceptionnels dans divers champs d'activité humaine. Il s'agit de la plus haute distinction honorifique de notre pays pour l'œuvre d'une vie entière. Nos plus sincères félicitations à Gérard SNOW, de Moncton, qui a été fait membre de ce prestigieux Ordre ! Gérard SNOW appuie l'AJEFNB depuis ses débuts.

NOS PROJETS, EN BREF

Promotion de la poursuite d'études en droit : Pour ce faire, nous nous déplacerons dans la province et ferons possiblement appel à des membres de l'AJEFNB dans diverses régions de la province pour participer à nos activités. Une pochette contenant un dépliant, des cartons descriptifs ainsi qu'un CD-ROM, sera diffusée lors de ces visites aux écoles ciblées.

Journée du droit pour les élèves des écoles secondaires de la province. Un dépliant et des pancartes ont été développées. Les visites dans les écoles se feront pendant la semaine du 16 au 20 avril 2007. Plein d'activités intéressantes sont prévues.

Camp d'été en droit : Nous vous rappelons que le Camp d'été en droit aura lieu pendant la semaine du **24 au 29 juin 2007** à la Faculté de droit de l'Université de Moncton. Vous pouvez dire à vos jeunes intéressés de surveiller la diffusion des dépliants dans les écoles.

Nouveau site Web : L'AJEFNB est toujours en attente d'une réponse à sa demande de subvention.

Session en droit collaboratif : L'AJEFNB a déposé une demande de financement et souhaite pouvoir offrir des sessions dès l'automne 2007. Plusieurs membres ont pris le temps de répondre à notre petit sondage et nous vous remercions pour votre intérêt et vos commentaires.

Journées de formation en droits linguistiques : Pour des raisons hors de son contrôle, l'AJEFNB a remis ce projet à l'automne 2007. Nous vous tiendrons au courant de nos démarches dans les mois à venir.

Vous avez des idées de projets ou désirez discuter de dossiers avec nous ? Vous pouvez communiquer avec Claire LEVASSEUR, en composant le 506-853-4154 ou à directiongenerale@ajefnb.nb.ca .

À LA RECHERCHE DE DOCUMENTS JURIDIQUES

L'AJEFNB est toujours à la recherche de **documents hypothécaires** en provenance d'institutions financières, en français. Si vous avez des renseignements à ce sujet, vous pouvez communiquer directement avec Florian ARSENEAULT en composant le (506) 548-8821 ou par courriel à l'adresse farseno@nb.aibn.com .

PROFIL D'UN MEMBRE

L'hon. Michel ROBICHAUD – Diplômé de la Faculté de droit de l'Université Dalhousie, le juge Robichaud a été admis au Barreau en 1973. Il a par la suite pratiqué au sein du cabinet Robichaud Williamson Theriault & Johnstone et a été nommé conseiller de la Reine en 1996.

Le juge Robichaud n'est pas le seul membre de sa famille à s'être intéressé au droit. Ses arrière-cousins ont été membres de la magistrature au Nouveau-Brunswick; Albany à la Cour suprême et Albert à la Cour provinciale. Dès son arrivée de la *Deuxième Guerre mondiale*, son père obtenait son diplôme en droit. On pourrait dire que le droit lui coule dans les veines !

Ses contributions à la vie communautaire de son milieu sont nombreuses : la Régie de la santé, la Commission de l'aéroport, la Commission des déchets solides, pour n'en nommer que quelques-unes. Et n'oublions pas son passage au Club Richelieu de Bathurst (en tant que président).

Pour ceux et celles qui l'ont côtoyé lorsqu'il était avocat, son appréciation du détail et du « gros bon sens » sont des qualités qui ont été le plus appréciées. Nous lui souhaitons donc le meilleur des succès dans ses nouvelles fonctions.

Le Bref est publié par l'**Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick**.

<i>Président</i>	Sacha D. MORISSET
<i>Adresse</i>	AJEFNB Pavillon Adrien-J.-Cormier Université de Moncton Moncton NB E1A 3E9
<i>Téléphone</i>	(506) 853-4151
<i>Télécopieur</i>	(506) 853-4152
<i>Courriel</i>	ajefnb@umoncton.ca
<i>Site Web</i>	www.ajefnb.nb.ca

L'AJEFNB est fière de pouvoir compter sur l'appui de ses quelque 250 membres.
